



Succession indivision rachat

Par **Memy**, le **28/02/2016** à **10:45**

Bonjour, je vien d'hériter de plusieurs terrains en indivision (avec mes oncles) trois de ses terrains (agricole ,bois) m'intéresse. Je souhaiterai les racheter en sachant que dessus il y a une ruine à sécuriser ainsi que des arbres qui menace des lignes électrique , transformateur , et le mure du voisin tout cela sur 500m . Les devis effectués avoisine les 20000 euros pour sécuriser la chose . Les terrains sont estimés à 15000 euros .

Puis-je faire une offre de rachat en tenant compte des devis effectués et proposer en une somme symbolique? (plus frais de notaire)

L'imposition va t elle être de la somme de la vente où il vont prendre ca pour une donation déguisée ? il y a t il un moyen de pouvoir utiliser les terrains en attendant la vente définitive? (pour commencer à sécuriser le site)

Merci de vos réponses

Cordialement

Jérémy